

REÇU LE - 2 MAI 2017

MAIRIE D'AMAYÉ-SUR-ORNE
Monsieur Sylvain COLINO
Maire
Place de l'église
14210 AMAYÉ-SUR-ORNE

N/Réf. :

BC/CC 2017

Objet :

Avis Projet Plan Local d'Urbanisme

DATP

Mel : ccheriaux@caen.cci.fr

Caen,

Le 24 avril 2017

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie concernant le projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Amayé-sur-Orne.

La commune qui appartient au canton d'Evrecy comptait 988 habitants au 1er janvier 2014.

La CCI Caen Normandie partage les orientations du projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune qui consistent à :

- Assurer un cadre de vie de qualité ; proposer une croissance maîtrisée de la commune
- Préserver et développer la diversité commerciale ; dans le secteur de commerce protégé identifié, le règlement écrit stipule que : « le changement de destination des locaux à usage de commerces et activités de services est interdit...pendant une durée de 12 ans... »
- Préserver les paysages naturels et agricoles

En conséquence, la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie émet un avis favorable au projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article R 123-19, le présent avis doit être annexé au dossier soumis à la consultation lors de l'enquête publique.

Je vous saurais gré de me transmettre le dossier définitif (en version numérique de préférence) après approbation par le conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Michel COLLIN

